

2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Alpes-Maritimes



SOMMAIRE

ÉDITO	01
CE QU'EST UNE STRUCTURE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	02
CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE	03
LE PORTRAIT DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	04-05
RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES DES HABITANTS	06
PROPOSER DIVERSES ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX 0-17 ANS	07
ACCOMPAGNER LES 18-25 ANS	08
ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS AVEC LES FAMILLES	09
FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN	10-11
LES MOYENS FINANCIERS	12
CENTRES SOCIAUX : LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	13
CENTRES SOCIAUX : LES RELATIONS PARTENARIALES	14
LISTE DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	15
PROJET SENACS ET COORDONNÉES	16
FICHE NATIONALE	17

Cette plaquette est issue des résultats de l'enquête annuelle SENACS (Système d'Échanges National des Centres sociaux), à laquelle ont répondu l'ensemble des centres sociaux et des espaces de vie sociale qui étaient agréés en 2018 dans notre département.

Nous remercions les équipes qui se sont mobilisées pour permettre de valoriser ce qu'apportent les structures d'animation de la vie sociale sur les territoires des Alpes-Maritimes.

Au-delà des chiffres, vous lirez combien la richesse et la pluralité des actions conduites par les centres sociaux et les espaces de vie sociale constituent de véritables outils au service du « vivre ensemble ».

Ce zoom souligne le rôle des structures d'animation de la vie sociale dans le renforcement des liens familiaux et sociaux et dans les solidarités de proximité. Leur contribution est essentielle pour la cohésion sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville comme sur les zones rurales.

C'est grâce aux liens établis avec les populations que ces structures favorisent leur capacité à prendre des initiatives, à s'engager dans des projets collectifs, à s'inscrire dans un parcours citoyen.

Enfin, ce document illustre la capacité de ces structures à mettre en synergie les différents acteurs et être des carrefours de coopération bénéfiques pour le développement social des territoires.

Cette étude rappelle l'intérêt d'engagements concertés des partenaires publics – collectivités et institutions départementales – aux côtés des structures d'animation de la vie sociale. À ce titre, elle s'inscrit pleinement dans le Schéma départemental des services aux familles. Dans le cadre du renouvellement de ce schéma, elle constitue une ressource utile pour la définition de nouveaux objectifs partagés sur l'animation de la vie sociale.

Nous souhaitons que cette plaquette vous permette de découvrir, comprendre, communiquer, valoriser et collaborer.

La Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes

CE QU'EST UNE STRUCTURE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

2 types d'équipements

agréés par la Caf



CENTRE SOCIAL

ESPACE DE VIE SOCIALE

2 missions partagées

Être un lieu de proximité, familial et intergénérationnel, qui accueille et accompagne tous les publics en veillant à la mixité sociale.

Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Des valeurs et principes d'action

Les structures mobilisent salariés, bénévoles et habitants autour de valeurs communes :

- respect de la dignité humaine
- laïcité
- mixité
- solidarité
- participation/implication

Des questions de société au cœur de chaque projet

Accueil et écoute Mobilité ACCÈS AUX SAVOIRS
Action solidaire INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE
JEUNESSE ET PRÉVENTION Médiation sociale CITOYENNETÉ
SOUTIEN À LA PARENTALITÉ VIE SOCIALE
Vitalité associative Logement ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Les centres sociaux et espaces de vie sociale répondent à des missions et des valeurs communes. Ils se distinguent par des spécificités liées à leur champ et leur capacité d'intervention.

Un projet à 3 dimensions

Un service rendu aux habitants

Dimension individuelle

Une offre et des services pour répondre aux besoins des habitants, en coopération avec les collectivités locales et les acteurs du territoire.

L'accompagnement des projets

Dimension collective

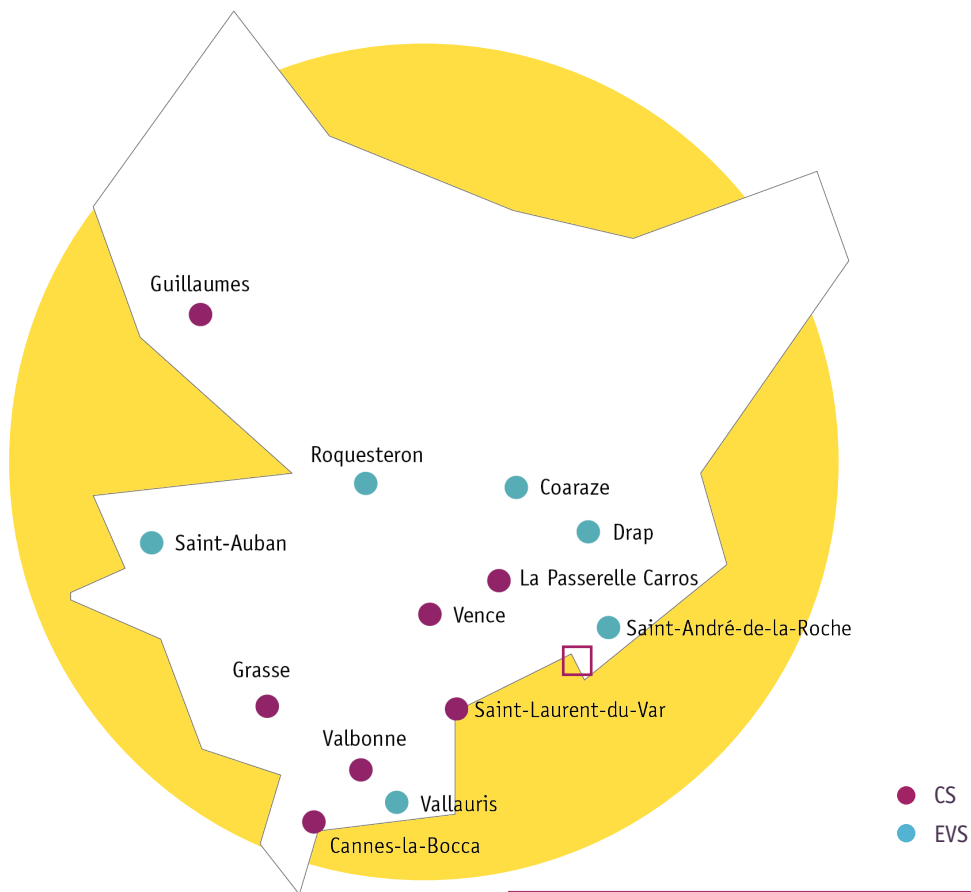
Un soutien aux projets collectifs construits avec les habitants au regard de leurs envies, leurs initiatives et leur savoir-faire.

Le développement de la citoyenneté

Dimension d'intérêt général

Un accompagnement de l'implication collective des habitants sur les questions de société, en tenant compte des enjeux spécifiques du territoire et en favorisant des réponses innovantes.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE DES ALPES-MARITIMES

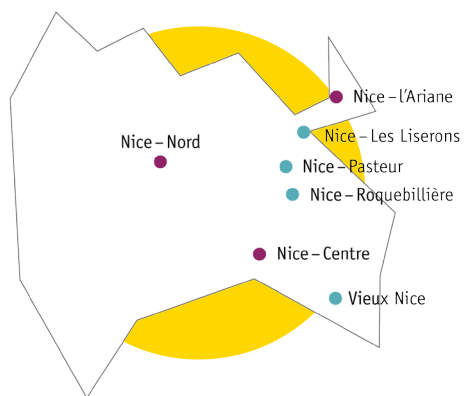


31% de la population maralpine est potentiellement couverte aujourd'hui,

contre 27% en 2017

et 13,8% en 2016.

Détail sur NICE



PORTRAIT DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

9 centres sociaux

Mode de gestion



8 équipements associatifs

1 équipement géré par le CCAS de Nice

Quel que soit le mode de gestion de l'équipement, le projet social est élaboré sur la base d'un diagnostic de territoire partagé avec les habitants et partenaires. Ils sont régulièrement associés à la dynamique, y compris dans le cadre de l'évaluation du projet.

Territoire et échelle d'intervention

Tous les centres sociaux sont implantés sur des zones sensibles :



8

en zone urbaine

Tous développent des projets en lien avec la politique de la ville :

- 7 centres en quartier prioritaire
- 1 centre en quartier « veille active »



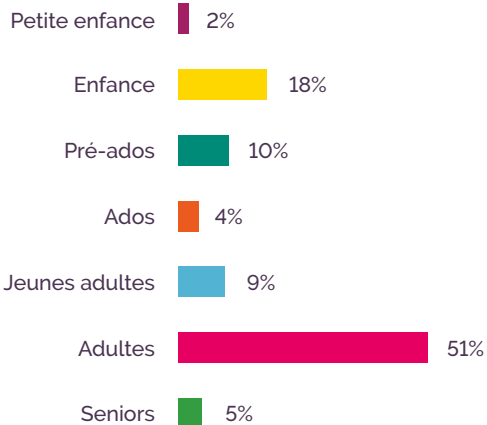
1

en milieu rural

Il intervient sur une zone de revitalisation rurale (ZRR) et couvre 9 communes

Leur périmètre d'intervention couvre une population de près de 263 000 habitants, soit 24,3% de la population maralpine. L'offre a été complétée en janvier 2019 par la création d'un centre social à Nice nord.

Usagers



17 465 habitants participent aux actions régulières des centres, soit 6,6% de la population de leur zone d'intervention.

36 390 habitants participent à des actions ponctuelles (événementiels, actions hors les murs...)

9 534 habitants participent aux actions de partenaires accueillis dans les structures.

7 espaces de vie sociale

Mode de gestion



Tous sont en gestion associative.

Une action fondée sur un diagnostic partagé et favorisant la co-construction des projets et les initiatives locales au bénéfice des habitants.

Territoire et échelle d'intervention



6

EVS sont implantés en zone urbaine,

dont 5 situés en quartier prioritaire de la politique de la ville



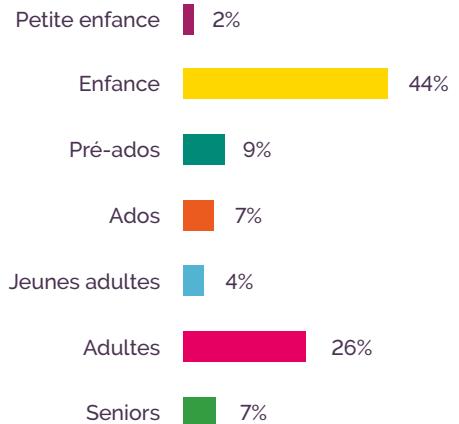
1

EVS est situé en zone rurale

(hors ZRR), intervenant sur l'ensemble de la commune d'implantation

Le périmètre d'intervention des EVS couvre une **population de près de 46 950 habitants, soit 4,5% de la population maraîpine.** 3 espaces de vie sociale ont été créés dernièrement sur le canton de Saint-Auban, la Vallée de l'Estéron, Saint-André-de-la-Roche.

Usagers



6 074 habitants participent aux **actions régulières** des EVS, soit 12,9 % de la population de leur zone d'intervention.

1 623 habitants participent à des **actions ponctuelles** (événementiels, actions hors les murs...)

605 habitants participent aux **actions de partenaires** hébergés dans les structures

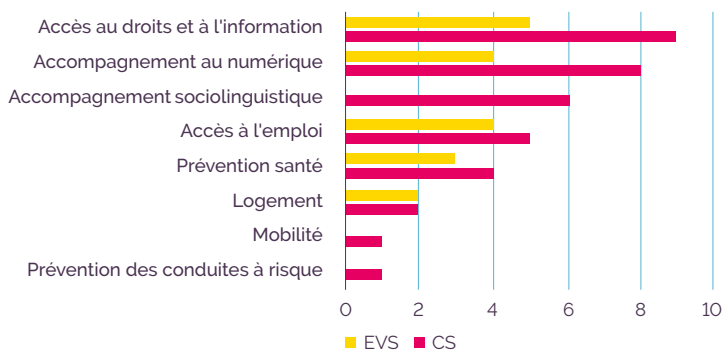
RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES DES HABITANTS

L'accès aux droits et l'inclusion sociale

6 568
adultes accueillis
en centres sociaux

887
adultes accueillis
en EVS

Structures investies auprès des 26-59 ans



L'accueil

Dans tous les centres sociaux : une mission fondamentale pour écouter, informer, et orienter.

Dans 5 EVS : un accueil spécifique pour faciliter l'accès aux droits.

La présence des institutions

Des permanences régulières dans les 9 centres sociaux, au regard des besoins identifiés sur le territoire (antenne de justice, CCAS, MSD, ADIL, CIDFF...)

L'insertion socio-professionnelle

Dans 5 centres sociaux et 5 EVS : un soutien individualisé ou collectif, en partenariat avec les acteurs de l'emploi.

La lutte contre la fracture numérique

Des actions dans 8 centres sociaux et 4 EVS pour pallier les ruptures numériques et faciliter l'accès de tous aux nouvelles technologies.
-> Partenaires-relais de la Caf : 7 CS et 4 EVS

L'apprentissage du français

Des ateliers sociolinguistiques menés à l'année dans 6 centres sociaux.

53% de femmes

72% de plus de 26 ans, dont **8%** de plus de 60 ans.

Les actions liées au « bien vieillir »

1 197 seniors accueillis dans 5 centres

161 seniors accueillis dans 5 EVS

Toujours plus de seniors accueillis pour des questions de prévention santé et précarité (3 centres sociaux), lutter contre l'isolement social et développer des liens intergénérationnels (4 centres sociaux et 3 EVS).

Dans la majorité des structures, 50 à 75% des usagers participent à plusieurs actions ou utilisent plusieurs services.

PROPOSER DES ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX 0-17 ANS

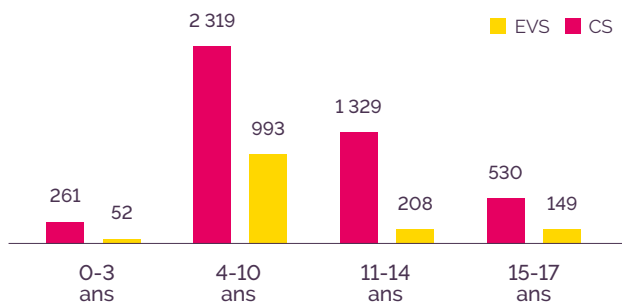
4 439

enfants et adolescents
accueillis
en centres sociaux

1 402

enfants et adolescents
accueillis
en EVS

Nombre d'enfants et d'adolescents accueillis



Petite enfance (0 – 3 ans)

6 centres sociaux / 3 EVS

Activités proposées : accueil parent/
enfant, espace jeux ludothèque, accueil
des assistantes maternelles.

Enfance (4 – 10 ans)

8 centres sociaux / 4 EVS

Activités proposées : espace jeux
ludothèque, accueil péri et extra-scolaire,
accompagnement à la scolarité, lieux
parents/enfants.

Pré-adolescence (11 – 14 ans)

8 centres sociaux / 4 EVS

Activités proposées : ALSH, animation
de rue, activités sportives et culturelles,
actions de lutte contre les discriminations
et de prévention des conduites à risques,
accompagnement à la scolarité et pour des
départs en vacances, accompagnement
de projets collectifs sur le quartier...

Adolescents (15 – 17 ans)

8 centres sociaux / 4 EVS

Activités proposées : accompagnement
de projets collectifs sur le quartier, activités
culturelles et sportives, actions de lutte
contre les discriminations et de prévention
des conduites à risques, accueil Jeunesse
et Sport, aide à l'orientation et à l'insertion
professionnelle, animation de rue...

Chaque structure fait régulièrement évoluer son offre,
en fonction des besoins et des priorités de son territoire.

- **l'accueil des 4-10 ans est en augmentation** dans les centres sociaux et les EVS, en particulier en accueil de loisirs.
- **42% des enfants accueillis ont entre 11 et 17 ans** : renforcement de l'accueil des ados dans les centres sociaux situés en QPV ; accueil en hausse des pré-ados dans les EVS.



Centre social Le Village à Nice – Arbre de Noël

Dix jeunes, connus du centre social, se sont investis sur un projet d'arbre de Noël pour les enfants démunis. Cette action solidaire

était organisée par la FADAM (Fédération des associations des Alpes-Maritimes).

Pendant 3 mois, ils se sont donc réunis régulièrement pour réaliser des décorations à partir d'objets recyclés et préparer un accueil festif pour les enfants. Le jour J, munis de leur bonnet de père Noël, ils ont animé des stands et aidé au bon déroulement du goûter sous le regard émerveillé des plus petits. Remerciés pour leur implication, tous les jeunes étaient fiers et ont par la suite partagé un séjour de ski à Valberg.

ACCOMPAGNER LES 18-25 ANS

1 210

jeunes adultes accueillis
dans **7 centres sociaux**

354

jeunes adultes accueillis
dans **5 EVS**

Cet accueil a presque triplé
dans les centres sociaux,
avec un renforcement de l'offre
sur les QPV.

Vers une posture citoyenne

Des actions collectives et inscrites dans des dynamiques partenariales autour de :

7 centres : l'implication dans la vie de quartier
et dans les projets de cohésion sociale

4 centres : la lutte contre les discriminations

Des actions de prévention pour promouvoir les valeurs de la République et développer l'esprit critique, notamment pour accompagner les familles susceptibles d'être confrontées aux phénomènes de radicalisation (3 centres sociaux et 2 EVS).

Vers l'insertion et l'autonomie

Des actions orientées autour de :

5 centres : l'accès aux droits et à l'information

5 centres : la lutte contre l'illettrisme

3 centres : la prévention santé et conduites à risques

2 centres : l'orientation

3 centres : l'avenir professionnel

2 centres : les relations intra-familiales

1 centre : la vie numérique

1 centre : la mobilité

La mobilisation de différents dispositifs

tels que Ville Vie Vacances, Sac Ados,
Chantier Jeunes...



Centre social L'Escale à Valbonne – Découvrir l'Europe

23 collégiens et lycéens de quatre établissements ont participé cette année au Model European Union Paris 2019, aux côtés de 3 jeunes majeurs de moins de 30 ans. Le MEU Paris est une simulation du processus législatif européen, qui se déroule à l'Assemblée nationale. Totaleme nt acteurs du MEU, les élèves se sont investis dans leur rôle de citoyens, débattant sur deux circulaires oh! combien d'actualité : la cyber-sécurité et la transition énergétique. Ils ont profité de ce séjour pour visiter la démocratie parlementaire française : l'Assemblée nationale, le Sénat, la salle du Congrès au château de Versailles, exceptionnellement ouverte à leur attention. Ils ont rencontré des élus nationaux et discuté d'Europe avec Catherine Lalumière. Une expérience enrichissante pour nos jeunes euro-citoyens, prenant appui sur le partenariat entre l'Escale, l'Education Nationale, la Commune de Valbonne et l'UPE 06.

ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS AVEC LES FAMILLES

Dans tous les espaces de vie sociale

des actions autour du soutien à la fonction parentale



Espace de vie sociale des Hauts de Vallauris -

L'équipe souhaitait créer un espace de parole convivial pour que les parents de Vallauris, d'origine et de parcours divers, partagent leur expérience sur l'éducation. Des ateliers ludiques et des visites ont été proposés en lien avec « la familia » de Picasso. Petits et grands se sont amusés, exprimés et écoutés en dépassant leurs a priori. Les parents ont progressivement noué des liens entre eux. Cette réflexion autour de portraits de famille et de la transmission familiale a abouti à la création collective du livre Mémoire de Familles, primé dans le cadre de d'une exposition le 8 février 2019 en présence de la Caf et du maire Michele Salucki, avec remise de certificat de Réussite aux familles.

Dans tous les centres sociaux

un projet structuré et piloté par le référent famille autour :

- 9 centres** : des manifestations festives
- 9 centres** : du soutien à la parentalité
- 8 centres** : des sorties et loisirs collectifs en famille
- 7 centres** : de l'accompagnement à la scolarité
- 7 centres** : des actions intergénérationnelles
- 4 centres** : des projets de départ en vacances

Promouvoir la démocratie participative

En lien avec les élus, acteurs et partenaires locaux, les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont impliqués dans les instances de démocratie de proximité telles que :

- **un conseil citoyen** : les 7 centres sociaux et les 5 EVS implantés sur un QPV (dont 5 en charge de l'animation)

Centre social de Guillaumes

Les parents du Laep et du Café des parents se sont investis au côté de l'association des parents d'élèves pour organiser la première Fête des familles à Guillaumes. Pour cet événement festif sur cette petite commune rurale, différentes compétences locales ont été mobilisées pour partager à moindre coût un bon moment en famille autour de la construction d'abris à oiseaux, d'un atelier poterie, de sculpture à base de récupérations diverses ou d'un repas partagé en plein air...

- **un conseil de quartier** : 1 centre social + 1 EVS
- **un conseil local de développement** : 1 centre social
- **autres instances locales** (comité de suivi de la Gestion Urbaine de Proximité, Commission municipale parentalité, Conseil de la vie associative) : 3 centres sociaux

FAVORISER UN PARCOURS D'ENGAGEMENT

En impliquant les habitants dans l'animation des activités

Dans 8 centres sociaux

271 bénévoles engagés de façon ponctuelle ou régulière. Un maximum de 52 bénévoles dans 1 centre.



15 800 heures de bénévolat au total.



65% sont des bénévoles réguliers.

15% de ces bénévoles sont d'anciens usagers. ce bénévolat représente parfois une première étape, pouvant conduire ensuite à d'autres formes d'engagement.

Dans tous les Espaces de vie sociale

83 bénévoles engagés de façon ponctuelle ou régulière. De 2 à 16 bénévoles par structure.



2 338 heures de bénévolat au total



60% sont des bénévoles réguliers.

Les activités particulièrement mobilisatrices :

L'accompagnement à la scolarité ; l'accès aux savoirs du quotidien (informatique, linguistique, cuisine, apprentissage de la langue française, échanges de savoirs...) ; l'animation d'activités avec les familles (actions de soutien à la parentalité, encadrement de sorties, ludothèque...) ; événements de quartier.

Âge des bénévoles



- moins de 25 ans
- entre 26 et 60 ans
- plus de 60 ans

Les adultes sont très présents dans le bénévolat, en particuliers sur des activités régulières, tandis que les plus jeunes s'impliquent davantage dans le bénévolat occasionnel.

16 bénévoles ont été formés (4 centres concernés), principalement sur le français langue étrangère, le PSC1, la méthodologie de projet, les conseils citoyens et les CLAS.

- **L'engagement des bénévoles est formalisé** dans 4 centres sociaux : convention de bénévolat, charte d'engagement, fiche individuelle...
- **Le temps de bénévolat est valorisé** dans un centre social par une attestation de bénévolat.

CS la Ruche à Nice centre

Les bénévoles font part de leurs motivations :

- le besoin d'une activité en l'absence d'une activité professionnelle,
- le désir de se sentir utile pendant sa retraite,
- l'enrichissement personnel auprès de plus jeunes,
- l'envie de vieillir moins vite,
- la satisfaction d'apporter à son tour ce qu'on a pu recevoir quand on était à leur place,
- l'enthousiasme quand on voit réussir les jeunes du soutien scolaire.

FAVORISER UN PARCOURS D'ENGAGEMENT

En impliquant les habitants dans le pilotage de la structure

Dans les centres sociaux

123 bénévoles
au sein
de 7 structures

328 heures
de bénévolat
au total

Une instance réglementaire
(liée aux statuts du gestionnaire) :
6 centres sociaux et 6 EVS

Une instance complémentaire pour le pilotage du projet social (Conseil comité d'usagers ; commissions thématiques) :
2 centres sociaux et 4 EVS

Légèrement plus de femmes que d'hommes parmi les personnes impliquées

Une grande majorité de personnes entre 26 et 59 ans ; les plus de 60 ans surtout impliqués dans l'instance réglementaire des structures.

Dans les espaces de vie sociale

25 bénévoles
au sein des instances
de 6 EVS

235 heures
de bénévolat
au total

Une progression visible de l'engagement dans les centres sociaux

- 11 usagers et 7 bénévoles d'activité se sont engagés cette année dans une instance de pilotage
- 32 personnes se sont engagées pour la première fois

En accompagnant les initiatives des habitants

Développement de **59** initiatives
(entre 1 et 20 projets aboutis par centre social)

1 589 habitants impliqués

Tous les centres et les EVS soutiennent le développement de projets portés par des habitants ou des collectifs.

IMPACT : Une vie locale dynamisée
Les centres sociaux ont porté 59 événements locaux sur l'année. Trois centres sont à l'initiative de plus de 10 événements chacun.
Ils ont également apporté leur contribution à 83 événements sur leur territoire.
(2 centres se sont chacun impliqués dans près de 20 événements chacun).



Centre social de Grasse - Grasse au pluriel, Grâce au féminin

Cette installation artistique et collaborative présente 10 portraits de femmes du quartier, évoquant leurs récits de vie, des anecdotes et lieux préférés. À travers elles, l'exposition met en lumière le quartier du Grand Centre. L'exposition, itinérante, a été valorisée lors de la Journée internationale de lutte des femmes, pour l'égalité des droits » et au « Printemps de la Fraternité » à Valbonne. Actuellement exposée dans un atelier d'artiste situé sur la place de la Poissonnerie à Grasse, elle est à disposition dans la perspective d'être enrichie, déclinée, transposée ailleurs.

DES MOYENS FINANCIERS

Dans les centres sociaux

5 811 186 €
de budget cumulé

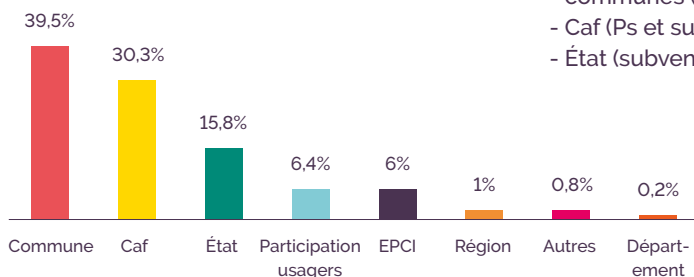
645 687 €
de budget moyen
680 411 € en 2017

Des efforts d'économie pour réduire les coûts, dans la limite des charges salariales incompressibles sur les postes de pilotage et de référent familles.

Distribution des centres sociaux selon leur budget



Répartition des co-financements



85,6% des financements proviennent de :

- communes (CEJ compris),
- Caf (Ps et subventions)
- État (subventions et emplois aidés).

Autres :
MSA, REAAP, ARS/CPAM,
Centre national du cinéma.

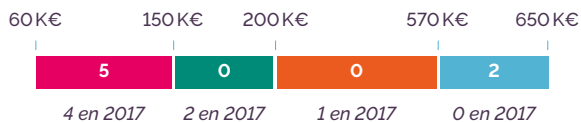
Dans les espaces de vie sociale

1 683 368 €
de budget cumulé

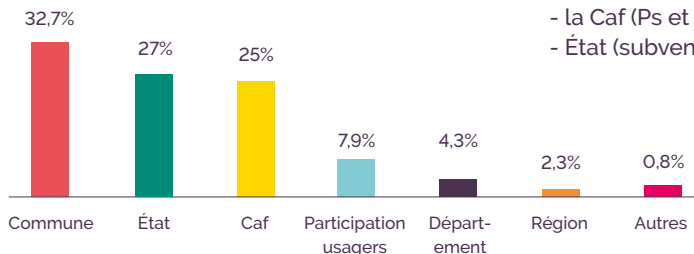
240 481 €
de budget moyen
(164 467€ en 2017)

Des budgets modestes dans la majorité des EVS et une structuration significative pour deux d'entre eux.

Distribution des EVS selon leur budget



Répartition des co-financements



84,7% des financements proviennent de :

- communes(CEJ compris),
- la Caf (Ps et subventions)
- État (subventions et emplois aidés).

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

L'accessibilité au public

Ouverture moyenne par semaine

(accueil + ouverture de salles pour des activités, réunions) :

Entre 38 et 40 heures :
3 centres

Entre 48 et 55 heures :
2 centres

Entre 41 et 44 heures :
3 centres

90 heures :
1 centre

Heures effectuées hors les murs,
en moyenne par mois :

Aucune heure : 1 centre

10 heures : 3 centres

Entre 20 et 25 heures : 2 centres

Entre 32 et 45 : 2 centres

100 heures : 1 centre

Des équipes professionnelles

190

salariés sur les 9 centres sociaux (201 salariés
sur 8 centres en 2017)

entre 7 et 57 salariés par centre,
soit de fortes disparités dans la taille des équipes
(salariés permanents et temporaires).

167,25 ETP

Qualification des directeurs :

Diplôme de niveau I : 5 centres

Diplôme de niveau II : 2 centre

Diplôme de niveau III : 2 centres

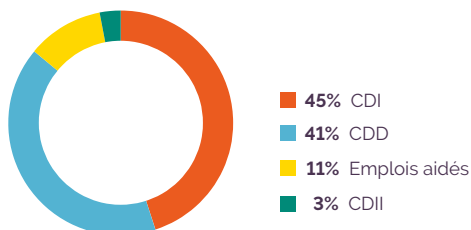
Qualification des référents famille :

Diplôme de niveau II : 5 centres

Diplôme de niveau III : 3 centres

Diplôme de niveau IV : 1 centre

Répartition des ETP par type de contrat



Le nombre de CDI est en baisse

(- 8 points), face à une hausse des CDD
hors emplois aidés (+ 12 points)

Présence d'un référent jeunesse dans 6 centres

Diplômes niveau II : 3 centres

Diplôme niveau III : 1 centre

Diplôme niveau IV : 2 centres

Les équipes se composent également de :

- **10 adulte-relais** (agents d'accueil, médiateurs,
animateurs sur thématiques Emploi citoyenneté
médiation) (5 centres)

- **11 contrats FONJEP** (5 centres)

- **4 volontaires** en service civique (2 centres)

- **10 stagiaires** (3 centres)

LES RELATIONS PARTENARIALES

L'accueil et l'accompagnement des associations

Par ce biais, les centres sociaux participent au développement de la vie associative de leur territoire.



247 associations accueillies au total, contre **151** en 2017 soit un développement important.

Fonction SERVICE

(photocopie, prêt de salle, ...)

98 associations dans 8 centres
(43 dans 5 centres en 2017)

Fonction RESSOURCE

(aide au projet, formation, ...)

97 associations dans 7 centres
(48 dans 6 centres en 2017)

Fonction PARTENARIAT

(intégration au projet du centre)

51 associations dans 9 centres
(60 dans 7 centres en 2017)

Tendances :

- un **développement de la fonction service**, en particulier sur 4 centres qui représentent 90% des associations accueillies.
- un **renforcement de la fonction ressource**, particulièrement sur 1 centre (60% des associations accueillies).

IMPACT

99 associations ou entreprises du territoire émanent ou sont nées depuis 3 ans d'un accompagnement par **5 centres sociaux**.

Le partenariat local des centres sociaux

Tous les centres sociaux s'attachent à fédérer les partenaires sur leur territoire.

Avec les institutions et les collectivités locales :

- un soutien technique et/ou financier en contrepartie d'une mise en œuvre de politiques publiques.
- un partenariat récemment engagé avec la Carsat (2 centres) et l'Union Européenne (2 centres).

Avec les acteurs éducatifs du territoire,

Éducation nationale (8 centres), éducation spécialisée (7 centres), autres associations éducatives (5 centres) ou dans le cadre d'un PEDT (3 centres).

Avec d'autres acteurs :

baillleurs (6 centres) ou acteurs privés et entreprises (6 centres).

Le partenariat peut être formalisé par conventionnement avec les financeurs (il est bi-partite sauf pour 2 centres sociaux (**convention multi-partenariale**) ou par **convention de partenariat** (avec l'EN ou des acteurs associatifs et privés).

Travail en réseau

- > Le réseau départemental des structures d'animation de la vie sociale, animé par la Caf, développe depuis 2009 les coopérations, la solidarité et le partage d'une culture commune pour affirmer la plus-value de leur intervention : tous les centres sociaux et les EVS participent aux réunions régulières.
- > Les réseaux locaux, déclinaisons territoriales du REAAP, sont dédiés aux acteurs impliqués dans le soutien à la parentalité : 5 centres sociaux sont investis dans l'animation d'un réseau local.
- > Certaines structures s'investissent également dans d'autres réseaux (ex.: Réseau Centre Ville à Nice, Réseau des victimes de violences...)

LISTE DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

CANNES	Centre social/MJC Ranguin	Chemin de la Frayere 06150 Cannes La Bocca	<i>MJC Ranguin</i>
CARROS	Centre social La Passerelle	15 bis rue du Bosquet 06510 Carros	<i>Association PARI MIX'CITE</i>
COARAZE	Espace de vie sociale	67 route du Col Saint Roch 06390 Coaraze	<i>Association APEEC</i>
DRAP	Espace de vie sociale	Montée du Moulin 06340 Drap	<i>Office Municipal de la jeunesse de la culture et de Loisirs</i>
GRASSE	Centre social	18, rue de l'oratoire 06130 Grasse	<i>Association HARJES</i>
GUILLAUMES	Centre Social L'Epi	Place de Provence 06470 Guillaumes	<i>UFCV</i>
NICE CENTRE	Centre social La Ruche	5, rue Trachel 06000 Nice	<i>Association La Semeuse</i>
NICE VIEUX NICE	Espace de vie sociale	17, rue de la Condamine 06000 Nice	<i>Association La Semeuse</i>
NICE NORD	Centre social 3.0	15, rue des Boers 06100 NICE	<i>Association GALICE</i>
NICE ARIANE	Centre social Le Village	Jardin Lécuyer Av Emile Ripert 06300 Nice	<i>CCAS de la Ville de Nice</i>
NICE – PASTEUR – BON VOYAGE	Espace de vie sociale	1, voie romaine 06000 Nice	<i>Association PAJE</i>
NICE ST CHARLES ROQUEBILLIÈRE	Espace de vie sociale	34, bld Louis Braille 06300 Nice	<i>Association EPILOGUE</i>
NICE LES LISERONS	Espace de vie sociale	326, route de Turin 06300 Nice	<i>Association GALICE</i>
SAINT ANDRÉ	Espace de vie sociale	11, rue Eugène Coste 06730 Saint André de la Roche	<i>SIVOM val de Banquière</i>
SAINT AUBAN	Espace de vie sociale du Haut pays grassois	18, rue de l'oratoire 06730 St André de la Roche	<i>Association HARJES</i>
SAINT LAURENT DU VAR	Centre social	475, contre-allée Georges Pompidou 06700 Saint-Laurent-Du-Var	<i>Association A.G.A.S.C.</i>
VALBONNE	Centre social l'Escalé	Place Méjane 06560 Valbonne	<i>Association Espace Culture et Citoyenneté</i>
VALLAURIS	Espace de vie sociale des Hauts de Vallauris	Avenue Henri Pourtalet Bat B7 06220 Vallauris	<i>Fondation Apprentis d'Auteuil</i>
VALLÉ DE L'ESTERON	Espace de vie sociale Bulle d'aires	15 bld Salvago 06910 Roquesteron	<i>Association la Maison des Enfants</i>
VENCE	Maison de la vie vençoise	51, avenue des Alliés 06140 Vence	<i>Association I.S.I./Montjoye</i>

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :

www.senacs.fr

COORDONNÉES

Caisse d'allocations familiales

des Alpes-Maritimes

06175 NICE Cedex 2

Lexique :

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CDAD : Conseil départemental de l'accès au droit

CEJ : Contrat Enfance-Jeunesse

Cidff : Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles

Clas : Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Clic : Centre local d'information et de coordination (dédié aux personnes âgées)

EAJE : Établissement d'accueil du jeune enfant

Etp : Équivalent temps plein

HG : halte-garderie

Laep : Lieu d'accueil enfants-parents

MSAP : Maison de services au public

NPNRU : Nouveau programme national de renouvellement urbain

RAM : Relais assistants maternels

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2019 DONNÉES 2018

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE À L'ENSEMBLE DES ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

CENTRES SOCIAUX

2 283

Centres sociaux agréés CAF

2 200

Centres sollicités

2 015

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

78%

Centres sociaux en zone urbaine

22%

Centres sociaux en zone rurale

+ de 61 000

Salariés

+ de 117 000

Bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de 42 000

Bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

ESPACES DE VIE SOCIALE

1 227

EVS agréés CAF

1 177

EVS sollicités

788

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

39%

EVS en zone urbaine

61%

EVS en zone rurale

+ de 3 400

Salariés représentant en moyenne **2 ETP par structure**

+ de 37 000

Bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

